

2013/5849 - Demande de subventions de fonctionnement pour le festival "Sens Interdits, édition 2013" : pour un montant de 10 000 euros à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes ; pour un montant de 50 000 euros à la Région Rhône-Alpes et pour un montant de 7 000 euros à l'Organisation internationale de la Francophonie - Théâtre des Célestins (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 23/09/2013, p. 2022)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté)